

A découvrir au fil  
des pages ...

**P. 1**

Editorial

**P. 2**Cadre de vie  
Fleurissement**P. 3**

Patrimoine

**P. 4**

Halle communale

**Pp. 5 à 7****DOSSIER**Zoom sur la centrale  
photovoltaïque**P. 8**

Lotissement

**P. 9**Urbanisme  
Infos élections**P. 10**

Noël à Rosenwiller

**P. 11**

Page des enfants

**P. 12**Etat civil  
Bibliothèque

Chers habitants de Rosenwiller,

Une fois de plus, la nuit tombée, notre village se transforme grâce aux lumières et décorations de cette période de fin d'année. L'incertitude sanitaire génère bien des interrogations, mais la lumière apparaît toujours au bout du tunnel et, soyons très positifs, l'espérance de vie de notre astre indispensable, le soleil, est d'environ 10 milliards d'années ! ☀

Le dossier de ce bulletin est consacré à la présentation de notre centrale solaire du « Flachsberg ». Courant 2022, cette centrale injectera ce que l'on appelle de l'énergie verte dans le réseau électrique.

Je souhaite également vous inviter à une visite plus technique de notre chantier de la halle communale. Vous constaterez que les techniques et les matériaux sont ancestraux et que l'artisan est indispensable pour leur mise en œuvre. L'un des objectifs de cette halle est d'y organiser un petit marché de producteurs locaux. Nous vous sollicitons pour votre avis au travers d'un sondage que vous trouverez glissé dans ce bulletin.

L'activité soutenue des dernières semaines au lotissement communal a transformé l'emprise et permet de visualiser le contour des espaces publics. La pose des enrobés provisoires clôture cette année de travaux.

La fibre tant attendue est maintenant disponible pour la majorité des foyers de notre village. On peut voir, depuis début décembre, une activité importante de branchements devant les maisons pour accéder à cette technologie.

Des enfants de notre école vous invitent à rêver au travers de poèmes qu'ils ont écrits autour du thème de Noël.

Nous vous rappelons également dans ce bulletin qu'un nombre important d'informations est disponible sur notre site internet et que de plus en plus de démarches sont possibles de manière dématérialisée.

Enfin, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui contribuent à la magie de Noël en décorant leur espace extérieur. Quelques photos sont présentées dans ce bulletin.

Je vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année et pour cette nouvelle année 2022, la joie, la santé et des bonheurs partagés.

*Im Nämme vom Gemeinerat, a scheeni Wihnächte ún e glécklichs nèi Johr.*

*Bien cordialement,*

*Votre maire,*

*Philippe Wantz*

## Cadre de vie et fleurissement

### Prix départemental



ALSACE  
DESTINATION  
TOURISME



ALSACE  
Collectivité  
européenne

**Alsace Destination Tourisme** (ADT), organisme départemental qui décerne les prix du fleurissement, a attribué récemment le **3<sup>ème</sup> prix** départemental de la catégorie

#### Potagers fleuris

à **M. et M<sup>me</sup> Bernard MEYER**. Toutes nos félicitations pour cette récompense et ce bel embellissement floral dans notre commune.



Potager fleuri 2021

### Fleurissement communal



Des jardinières fleuries remplaceront les décorations de Noël une fois passée la période des fêtes.

La commission « Cadre de vie » étudie les différentes options pour continuer de fleurir le village sans multiplier les géraniums qui ont besoin de nombreux soins en haute saison. La tendance actuelle consiste à favoriser les vivaces et les plantes peu gourmandes en eau.



LES CROTTES  
C'EST DANS LE SAC

Notre ouvrier communal, Marc, a réalisé un travail de plantation conséquent cet automne, avant même le 1er novembre. Les fleurs ci-contre sont plantées dans pas moins de **17 jardinières** et **15 massifs** différents !

Marc a trop souvent eu la très désagréable surprise de se trouver à planter des bulbes dans les massifs au milieu de déjections canines !

**S'il vous plaît, Mesdames et Messieurs les propriétaires de chiens, faites un geste fort ! Soyez respectueux du travail de Marc et adoptez le réflexe,**

**« Les crottes, c'est dans le sac ».**

**Place à l'insolite ! La trancheuse en pleine action pour l'enfouissement de réseaux au Jungewald.**



### Alerte aux lingettes !



Si vous utilisez des lingettes nettoyantes ou désinfectantes, quelle qu'en soit la marque, ne les jetez pas dans les toilettes, mais à la poubelle.



Ne vous fiez pas à ce qui est noté sur l'emballage par le fabricant. Les lingettes se dégradent très lentement et, en arrivant à la station d'épuration, elles entravent le fonctionnement des machines en s'agglutinant au niveau des grilles, créant ainsi des amas qui doivent être retirés.

Préférez les éponges ou chiffons lavables pour l'entretien de la maison.



### Les vitraux classés du chœur

Samedi 30 octobre, une délégation de 15 personnes regroupant des élus, des membres du Conseil de Fabrique et le Père Raoul, a visité la manufacture Vincent-Petit de Troyes où les vitraux classés de notre église sont en cours de restauration.

M. Serrière, Directeur technique, a accueilli la délégation et a expliqué en détail les travaux en cours (nettoyage, remplacement des plombs de casse par une résine peinte) avec beaucoup de pédagogie et d'enthousiasme.

A l'issue de la restauration, les vitraux seront remontés et protégés par des verrières de doublage en verre blanc. Cette opération sera menée une fois les travaux de consolidation du chevet achevés, en automne 2022.



*Plombs de casse retirés. Les baguettes de plomb servaient à réparer le verre fendu.*



*Le nettoyage permet d'éclaircir le verre rendu opaque par le développement de micro-algues qui s'incrustent au fil des siècles.*

### Patrimoine naturel



### Chantiers participatifs - CEN Alsace

L'année 2021 a été riche en ce qui concerne les travaux de reconquête des pelouses de nos collines sèches.

Outre les coupes d'arbres et de haies pilotées par le Conservatoire des Espaces Naturels Alsace et réalisées par des prestataires en début d'année, deux chantiers participatifs ont eu lieu cet automne. Le premier s'est déroulé au Berg le 6 novembre et le second au Holiesel le 4 décembre.

Les travaux ont consisté à protéger des cormiers et à ratisser l'herbe coupée par un prestataire du C.E.N. Alsace.

La commune remercie les bénévoles pour leur participation à ces travaux d'entretien de notre patrimoine naturel.

### Commission « Forêt »

Les membres de la commission « Forêt », accompagnés du garde-forestier, M. Mathieu COLINMAIRE, se sont réunis le **samedi 20 novembre**.

Un passage dans les parcelles 2 et 7, concernées cette année par les coupes, a été l'occasion de donner des explications concernant la gestion patrimoniale de notre forêt. La visite d'une jeune plantation de 2018 clôturée de chênes, d'une superficie de 20 ares, a permis de comprendre les travaux de défrichage nécessaires les premières années pour éviter l'étouffement des jeunes plans.

Le groupe a ensuite visité la plantation située en lisière de la parcelle 4, d'une superficie d'environ 1 hectare, où des travaux ont également été menés. Cette plantation, bien visible depuis la route de Gresswiller, a comme objectif d'embellir la lisière de forêt avec des essences variées.

M. COLINMAIRE a effectué une présentation des outils de marquage de grumes, puis abordé succinctement le plan de gestion de notre forêt communale.



## La halle communale

Les travaux de notre halle communale avancent avec la mise en œuvre des enduits, de la charpente, de la couverture et du sol sous les halles.

Nous vous proposons une **visite technique** du bâtiment, qui, nous l'espérons, apportera des éléments factuels intéressants aux personnes curieuses de détails.

### Mise en œuvre des enduits

Différents types d'enduits à base de chaux ont été mis en œuvre en fonction des surfaces à traiter et de leur état.

➤ **Les enduits de rechargement** : ils sont effectués en trois couches d'épaisseurs différentes.

1. Gobetis d'accrochage dosé à  $400 \text{ kg/m}^3$  sur une épaisseur de 5 à 8 mm,
2. Corps d'enduit dosé à  $300 \text{ kg/m}^3$  sur une épaisseur de 20 à 25 mm dressé et serré à la taloche,
3. Couche de finition dosée à  $250 \text{ kg/m}^3$  sur une épaisseur moyenne de 7 à 9 mm, talochée finement et enfin éponagée.

**N.B.** : Le dosage de la **chaux** est toujours exprimé par rapport à la quantité de sable.

Pourquoi la chaux ? Elle a l'avantage de laisser le mur respirer, contrairement au ciment qui ne laisse pas l'humidité s'évaporer et crée des désordres avec le temps. La chaux est utilisée dans les enduits depuis l'époque romaine.



Les enduits : rechargement et assainissement

### ➤ L'enduit d'assainissement :

Ce type d'enduit est mis en œuvre sur les murs altérés par la présence de nitrates et de remontées d'humidité par capillarité.

Le mélange de pouzzolane (roche volcanique) et de chaux, destiné à neutraliser les sels, et de sable, permet de traiter les surfaces principalement en pied de mur. **Le mélange est mis en œuvre à la truelle en 3 couches.**

⇒ On effectue un sablage basse pression par aérogommage pour enlever les peintures résiduelles, puis un lavage à l'eau sous pression du support pour permettre l'application d'un badigeon.

L'application d'une solution à base de caséine (issue du lait) consolide les supports farinants.

Un micro-enduit (badigeon renforcé) composé de chaux naturelle et de sable tamisé, puis une finition éponagée, achèvent le processus. Une coloration dans la masse des mortiers est effectuée avec des pigments naturels (terre et ocre) selon les besoins.

### ➤ L'enduit « à pierres-vues » ou jointoiment

Un dégarnissage des joints par piquage et sablage basse pression est un préalable. La confection d'un enduit « à pierres-vues » au mortier de chaux hydraulique naturelle et de sable est effectuée. Un garnissage des joints à l'aide d'une poche à douille, suivi d'un lissage à la truelle et d'une finition brossée termine l'opération.



### Charpente et couverture

**La charpente de l'ancienne grange** a été reprise et renforcée. La couverture d'une surface de  $200 \text{ m}^2$  est faite avec des tuiles plates écailles neuves, identiques à celles de la Mairie et de la Salle communale. Une nouvelle dalle en bois pouvant supporter une charge de  $350 \text{ kg/m}^2$  est mise en place et recouverte d'un plancher en panneaux type OSB.

**La halle** en structure bois, perpendiculaire à la grange, a été ajustée de manière précise à l'emprise à géométrie biaise. D'un volume de  $6 \text{ m}^3$  de bois, cette construction typique des halles marchandes sera recouverte de tuiles anciennes (Biberschwanz). Un voligeage en planches de bois teintées dans la masse, autoclavé brun foncé, donne sous la halle un aspect visuel très authentique. Les poteaux de soutènement vertical sont en chêne et s'appuient sur des dés en grès des Vosges.



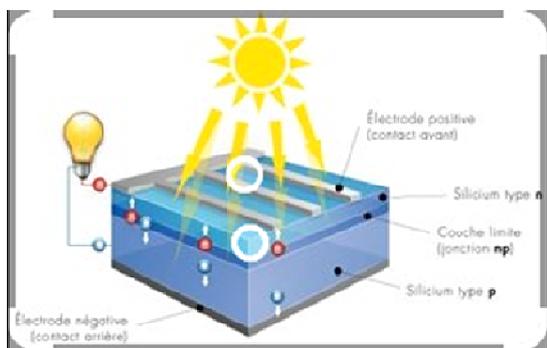
Un plafond coupe-feu a été mis en place sous le local technique à l'étage afin de respecter la réglementation, en prévision d'une future exploitation de ce local en tant qu'équipement accessible au public.



L'espace couvert sous les halles a été recouvert des mêmes pavés que la place du village.

## Le photovoltaïque, comment ça marche ?

Une cellule photovoltaïque est un composant électronique qui, exposé à la lumière (photons), produit de l'électricité grâce à l'effet photovoltaïque qui est à l'origine du phénomène. La tension obtenue est fonction de la lumière incidente.



La **cellule photovoltaïque** délivre une tension continue. Les cellules photovoltaïques les plus répandues sont constituées de semi-conducteurs, principalement à base de silicium (Si). Elles se présentent généralement sous la forme de fines plaques d'une dizaine de centimètres de côté, prises en sandwich entre deux contacts métalliques, pour une épaisseur de l'ordre du millimètre. Les cellules sont souvent réunies dans des modules solaires photovoltaïques ou **panneaux solaires**.

## La centrale de Rosenwiller

### Caractéristiques techniques :

- Surface de la centrale : **507,2 m<sup>2</sup>**
- Nombre de panneaux : **301**
- Puissance du générateur : **330 kWc \***
- Energie annuelle revendue : **100 000 kWh**

\*KiloWatt crête (kWc) - Unité utilisée pour le solaire photovoltaïque. Un Wc (Watt-crête) représente la puissance fournie sous un ensoleillement standard de 1.000 W/m<sup>2</sup> à 25°C.

## Les autorisations administratives

- Permis de construire et autorisation des ABF
- Etude environnementale
- Dossier de porter à connaissance du Préfet
- Etude de sol

Ces autorisations sont liées à la puissance de l'installation et au lieu de son implantation.



Travaux de terrassement du site - début novembre 2021

## Les optimiseurs

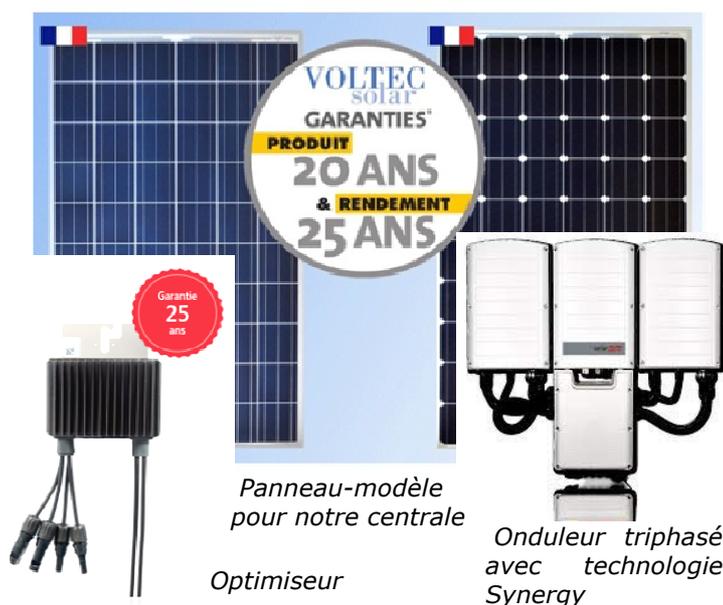
Les optimiseurs sont des dispositifs qui s'ajoutent à une centrale photovoltaïque. Ils permettent de gérer la production de chaque panneau en donnant des informations de **puissance** et de **rendement**.

Ils permettent également de pallier les effets d'ombrage des panneaux, de réguler l'énergie transmise à l'onduleur et d'assurer la **surveillance** de chaque panneau, toutes les informations étant consultables en direct, grâce à internet.

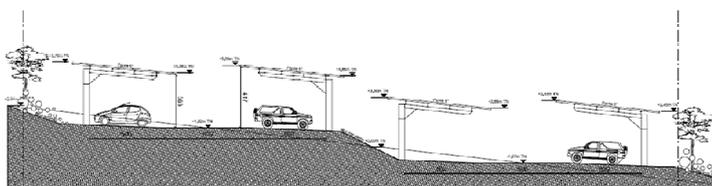
## L'onduleur

L'onduleur photovoltaïque est un appareil qui a pour mission de **convertir** le courant continu (DC) en courant alternatif (AC). C'est un composant indispensable des systèmes photovoltaïques étant donné que les panneaux solaires photovoltaïques génèrent de l'électricité en courant continu.

Les informations techniques sont transmises à l'exploitant via une connexion internet.



## Le parking et les ombrières



## Les massifs d'ancrage

Pour calculer le **dimensionnement** des massifs d'ancrage, on renseigne un logiciel de calcul avec des données telles que la prise au vent, le poids de charge de la structure, ou encore l'enneigement de la toiture, et on prend un coefficient de sécurité.

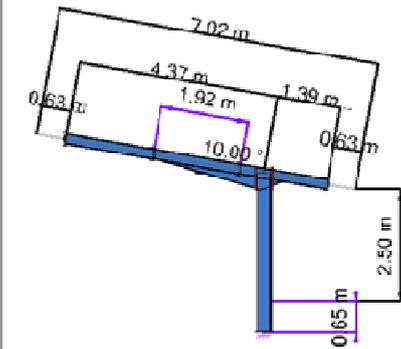
Pour notre projet, les valeurs prises en compte en statique et hors coefficient de sécurité sont :

- **le poids de la structure** (y compris des panneaux) :  $30 \text{ kg/m}^2$  soit à la surface ->  $4\,200 \text{ kg}$
- **le poids induit par le vent** :  $35 \text{ kg/m}^2$  soit à la surface ->  $4\,900 \text{ kg}$
- **le poids induit par la neige** (hauteur  $50 \text{ cm}$ ) :  $75 \text{ kg/m}^2$  soit à la surface ->  $10\,500 \text{ kg}$

La somme de ces valeurs, soit  **$19\,600 \text{ kg}$**  pour une ombrière d'une surface de  $140 \text{ m}^2$ , va alimenter un logiciel de calcul qui définira les caractéristiques des massifs d'ancrage.

Le dimensionnement des massifs pour la reprise des charges axiales et radiales a été effectué par un bureau spécialisé. Un volume de  **$140 \text{ m}^3$  de béton** et  **$2\,600 \text{ kg}$  de ferrailage** a été déterminé.

### La pose des massifs en images



Les conseillers municipaux, attentifs aux explications fournies par M. le Maire, ont pu constater de visu la dimension des massifs lors de la **commission urbanisme** qui s'est tenue sur site le 27 novembre.



27 novembre 2021



## Borne de recharge



En complément à l'installation photovoltaïque, la commune met en place une borne de recharge destinée aux visiteurs qui auraient besoin de recharger la batterie de leur véhicule électrique.

L'évolution de la loi prévoit d'ici 2025 la mise en place d'une borne par tranche de 20 places de parking.

La borne de recharge sera installée sous l'une des ombrières. Elle comportera **deux points** de charge de 22kW. La borne pourra être gérée à distance. Le mode d'exploitation reste à définir.



## L'installation en chiffres et le budget de financement prévisionnel

INVESTISSEMENT	
<b>Dépenses</b>	
Fourniture et pose de la centrale solaire (marché)	148 000 €
Etudes et autres frais nécessaires au projet	22 000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>170 000 €</b>
<b>Recettes</b>	
Subvention de la Région (dispositif Climaxion)	22 000 €
Subvention de l'Etat dans le cadre de la DSIL	50 000 €
Subvention de l'Etat (borne - dispositif Advenir)	2 000 €
Emprunt à taux fixe sur xxx années *	96 000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>170 000 €</b>

\* Au vu de la capacité de remboursement, le prêt d'un montant de 96 000 € pourra être remboursé en 11 ans environ.

FONCTIONNEMENT	
<b>Dépenses</b>	
Energie, entretien, assurance, abonnement réseaux	1 000 €
Remboursement des intérêts du prêt	150 €
Virement en section Investissement (remb. capital)	8 850 €
<b>TOTAL :</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Recettes</b>	
Vente d'énergie au concessionnaire	10 000 €
<b>TOTAL :</b>	<b>10 000 €</b>

## Les centrales solaires du même type

- La station d'épuration du Rosenmeer mise en service en 2010 d'une puissance de 47,6 kWc
- Commune de Beerwiller : centrale sur ombrières d'une puissance de 85,68 kWc
- Commune de Westhoffen : toiture sur les ateliers municipaux d'une puissance de 100 kWc
- Ville de Colmar : centrale sur ombrières d'une puissance de 100 kWc.

## Mode de gestion de la centrale

La centrale photovoltaïque de Rosenwiller est un investissement communal. L'ensemble de la production d'énergie sera revendu à l'acheteur «obligé» qui est **ÉS Energies**. Le tarif de rachat garanti sur 20 ans est bloqué à 0.0947 €/kWh.

L'activité de production et de vente d'électricité photovoltaïque est une activité constitutive d'un **Service public industriel et commercial** (SPIC) qui exige une régie à autonomie financière.

Dans le cas de production d'électricité photovoltaïque, le budget, une fois créé, devra s'équilibrer par la seule vente de l'électricité et ne pourra pas être subventionné par le budget principal de la commune. Il sera donc autonome financièrement.

## Jungewald - enfouissement des réseaux

Des opérations d'enfouissement de réseaux sont en cours au lotissement du « Jungewald » générant des désagréments, mais donnant des perspectives de fiabilité des réseaux aux usagers.

- Enfouissement de la fibre sur 900 ml depuis le lotissement Flachsberg jusqu'au « Jungewald » en passant par le lieu-dit « Neugritt »
- Enfouissement des réseaux haute et basse tensions dans la rue des Pins et la rue des Faisans



Du « Neugritt » au « Jungewald »

- Suppression de la ligne aérienne et du transfo
- Suppression d'une partie des lignes aériennes électriques et téléphoniques et mise en souterrain des abonnés accessible depuis le domaine public.

*Travaux menés par SOGECA pour **ÉS Electricité**.*

## LES CHANTIERS EN COURS ...

### Lotissement Flachsberg

Les travaux d'aménagement de l'emprise des espaces verts, des cheminements piétons et de la préparation de la voirie mobilisent les équipes de l'entreprise DENNI LEGOLL depuis quelques semaines. Ces travaux consistent à :

- poser des **boutisses calcaires** délimitant les parcelles, sur environ 1 000 ml (mètres linéaires)
- border les allées piétonnes et les pieds de talus de **lisses métalliques** épaisses de 8 mm sur une hauteur de 20 cm et une longueur de 540 ml
- remblayer et compacter **les allées** sur une surface de 1 500 m<sup>2</sup>
- former **les talus** qui vont accueillir les plantations en veillant à descendre le niveau de 0,30 m pour accueillir les terres végétales



- mettre en œuvre du **béton balayé** teinté sur une épaisseur de 15 cm et une surface de 1 300 m<sup>2</sup>



Les premières demandes d'instruction de **permis de construire** ont été déposées et des permis ont déjà été accordés, notamment pour l'immeuble collectif et les maisons accolées qui seront réalisés par la société ARCO.

- préparer la voirie en y intégrant les différents **avaloirs** pour recevoir les eaux pluviales de la voirie provisoire
- **reprofilier la chaussée** de 9 420 m<sup>2</sup> pour permettre la mise en œuvre des enrobés
- assurer la pose des **enrobés provisoires** sur une largeur de 4 ml.



#### ➤ Autres points traités :

- La division parcellaire et le bornage des différentes parcelles ont été effectués par le géomètre.
- Les différents particuliers concernés par la mise en souterrain des réseaux sont à présent raccordés.



### Commission urbanisme

Au cours de la visite du chantier, les élus ont fait le tour complet de l'emprise avec pour objectif de faire un point d'étape exhaustif de l'avancement des travaux.

Des échanges relatifs aux aspects paysagers et urbanistiques ont permis de préciser des points qui nécessitent une réflexion approfondie. La sécurisation du croisement route de Gresswiller/rue des Orchis a été abordée.

Le maire a présenté les parcelles encore disponibles à la vente.



### L'ATIP vous informe

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**



**Dès le 3 janvier 2022**, la SVE s'applique **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Rosenwiller, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.



<https://rosenwiller.com>

Une question d'urbanisme ?

⇒ Pensez à **consulter** le **site internet** de la commune.

Sous l'onglet **URBANISME** se trouvent le Plan Local d'Urbanisme dans son intégralité, des renseignements sur les autorisations d'urbanisme, la taxe d'aménagement, le CAUE ...

**Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.** Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

**Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité** pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

➤ Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

**Nous vous invitons à (re)découvrir le site.** De nombreuses informations ayant trait à la vie communale, associative et économique, sont disponibles en ligne et sont mises à jour régulièrement.

Une rubrique est consacrée aux démarches administratives :

- *Etat civil : comment faire sa demande de carte d'identité ou de passeport*
- *Location d'une salle communale*
- *Déclaration d'arrivée ou de départ.*

Vous y trouverez également :

- les numéros d'urgence
- comment contacter le conciliateur de justice
- les comptes-rendus du Conseil municipal
- l'intégralité des numéros du bulletin municipal
- comment joindre notre député
- des liens vers le Trans'Portes (service de transport à la demande).

### INFORMATIONS ELECTIONS 2022

Dans la perspective des élections présidentielles et législatives, nous vous prions de prendre connaissance des informations ci-dessous.

#### Inscription sur les listes électorales

Depuis la mise en place du répertoire électoral unique en 2019, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin, soit :

- jusqu'au vendredi 4 mars 2022 (présidentielles)
- jusqu'au vendredi 6 mai (législatives)

Cas particuliers : voir l'article L30 du code électoral.

Inscription sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers>

#### Elections présidentielles :

⇒ les 10 et 24 avril 2022

#### Elections législatives :

⇒ les 12 et 19 juin 2022



#### Procurations : des changements

A compter du 01/01/2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Ce dernier devra se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Les demandes de procuration sont possibles en version papier, mais aussi en ligne :

<https://www.maprocuracion.gouv.fr>

**Attention : le déplacement physique devant une autorité habilitée demeure indispensable.**

## WIHNÄCHTE É ROSEWILLER

Notre village s'est paré de magnifiques décorations à l'approche de Noël. Nombreux sont les habitants qui, cette année plus encore, ont laissé libre cours à leur créativité et ingéniosité pour parer leur extérieur de guirlandes, d'arrangements et de lumières. Que de couleurs qui, dès la tombée de la nuit, égayent et agrémentent les rues et ruelles passantes !

Toutes ces initiatives privées viennent compléter les efforts fournis depuis plusieurs années par la municipalité et par la section *Patrimoine* de l'ASCR, qui, fin novembre, monte la crèche devant l'église.

Cette crèche suscite l'admiration de tous et est très attendue, tant par les enfants que par les adultes. Et cette année, ce sont les fontaines de la Mairie et du presbytère qui ont été mises en valeur grâce à des décorations rétro-éclairées !

La commune remercie toutes ces personnes pour leurs réalisations.

### Action sociale

Le comité d'action sociale a décidé, comme l'an dernier, d'offrir aux Aînés un **colis de Noël gourmand**. La situation sanitaire ne permettait pas d'organiser une fête rassemblant un grand nombre de personnes autour d'un repas.

Les ayant-droits ont été informés par la Mairie qu'un colis leur serait livré à une date précise. Ce fut un peu Noël avant l'heure !

Les visites Maire et adjoints à l'occasion des grands anniversaires n'ont pas encore repris. Elles reprendront lorsque la situation sanitaire permettra des rencontres en toute sérénité.



Confection de guirlandes à l'atelier communal.



## Dans la hotte du Père Noël

Dans la hotte du Père Noël  
 Il y a un chariot  
 Pour Elio  
 Deux valises  
 Pour Héloïse  
 Trois harmonicas  
 Pour Anika  
 Quatre guitares  
 Pour Gaspard  
 Cinq vestes  
 Pour Ernest  
 Six poupées  
 Pour Chloé  
 Et sept voitures  
 Pour Arthur



Et puis, dans la hotte du père Noël  
 Il y a huit boîtes de pastels  
 Pour qui donc, je me le dis ?  
 Pour ma maman, cette dessinatrice, Coralie !

Isis

## Dans la hotte du Père Fouettard

Dans la hotte du Père Fouettard  
 Il y a un canard  
 Pour Richard  
 Deux lapins  
 Pour Merlin  
 Trois voitures  
 Pour Arthur  
 Et quatre soldats  
 Pour Nicolas



Et puis dans la hotte du père Fouettard  
 Il y a cinq boîtes de malabars  
 Pour qui donc, je me le dis ?  
 Pour Noémie, la chipie !

Nolan

## Dans la hotte de Saint Nicolas

Dans la hotte de Saint Nicolas  
 Il y a un cube en bois  
 Pour Nicolas  
 Deux vélos  
 Pour Elio  
 Trois poupées  
 Pour Aimé  
 Et quatre trains  
 Pour Justin



Et puis dans la hotte de Saint Nicolas  
 Il y a cinq boîtes de chocolats.

Maëline

## Dans la hotte du Père Noël

Dans la hotte du Père Noël  
 Il y a une boîte de boucles d'oreilles  
 Pour Mireille  
 Deux romans  
 Pour Clément  
 Trois boîtes de bonbons  
 Pour Simon  
 Et quatre DVD  
 Pour Dédé



Et puis, dans la hotte du Père Noël  
 Il y a cinq marelles  
 Pour qui donc, je me le demande ?  
 Pour Rolande  
 Cette gazelle !

Emeline

## Poèmes de Noël

*Ils y ont mis tout  
 leur cœur !*

*C'est un beau cadeau  
 de Noël à  
 l'ensemble des lecteurs  
 de ce bulletin  
 que font les élèves  
 de CE1-CE2 !*

*De vrais poètes  
 en herbe !*

*Nous les félicitons  
 et les remercions,  
 ainsi que leur professeur :*

**Mme Edenhoffer**



## Dans la hotte du Père Noël

Dans la hotte du Père Noël  
 Il y a un camion à nacelle  
 Pour Annabelle  
 Deux oiseaux  
 Pour Arnaud  
 Trois camionnettes  
 Pour Antoinette  
 Et quatre masques de chaton  
 Pour Raymond

Et puis, dans la hotte du Père Noël  
 Il y a cinq boîtes de Gargamels  
 Pour qui, je me le demande ?  
 Pour la Mère Noël, cette marchande !

Kassem

## Dans la hotte du Père Noël

Dans la hotte du Père Noël  
 Il y a une trompette  
 Pour Annette  
 Il y a deux tapis  
 Pour Stéphanie  
 Trois camions  
 Pour Léon  
 Et quatre guitares  
 Pour Icare



Et puis, dans la hotte du Père Noël  
 Il y a cinq pierres, belles  
 Pour qui donc, je me questionne ?  
 Pour ma maman, cette belle personne.

Antoine

## Dans la hotte du Père Noël

Dans la hotte du père Noël  
 Il y a un cheval sans selle  
 Pour Adèle  
 Deux vifs d'or  
 Pour Hector  
 Trois piles  
 Pour Prunille  
 Et quatre fusées  
 Pour Aimé

Et puis, dans la hotte du père Noël  
 Il y a cinq crécelles  
 Pour qui donc, je me questionne ?  
 Pour mes invités qui sonnent !

Baptiste



## Et dans mes habits ?

Dans mon pantalon ?  
 Un ballon.  
 Dans mon polo ?  
 Un lego.  
 Dans mon bonnet ?  
 Un poney.  
 Dans mon caleçon ?  
 Un camion.

Dans mon pull-over ?  
 Un revolver.

Et dans mes chaussettes ?  
 Une raquette.

Elyo

## Et dans mon écharpe ?

Dans mon pull ?  
 Un flacon de bulles.

Dans mon pantalon ?  
 Un ballon tout rond.

Dans mon short ?  
 Une maison à quatre portes.

Dans mon slip ?  
 Une petite voiture qui fait bip bip.

Dans ma chaussette ?  
 Une grande marionnette.

Et dans mon écharpe ?  
 Une jolie harpe.

Auguste

## Et dans mon maillot ?

Dans mon blouson ?  
 Un camion.

Dans mes sandalettes ?  
 Une trompette.

Dans mes chaussettes ?  
 Une dinette.

Dans mon pantalon ?  
 Un ballon.

Dans mon gilet ?  
 Un pistolet.

Et dans mon maillot ?  
 Un lego.

Noah



## BIBLIOTHEQUE

### Responsables :

- Odile Weiskopf
- Simone Einhart



### HORAIRES D'OUVERTURE :

- **lundi** de 18h00 à 20h00
- **samedi** de 13h30 à 15h30

L'accès à la bibliothèque se fait **uniquement** sur présentation du **passé sanitaire**.

**Le port du masque est obligatoire pour tous, dès l'âge de 6 ans.**



L'équipe de la bibliothèque communale vous convie à découvrir les **nouveautés**, parmi lesquelles les **romans** d'Agnès Ledig, de Valérie Perrin, Gaëlle Josse, Michel Bussi, Lionel Shriver ou encore Elisabeth Badinter et Jean-Christophe Grangé.

Elle vous souhaite de **Joyeuses Fêtes** de fin d'année et espère retrouver ses fidèles lecteurs lors de la première **pause lecture** de l'année 2022,

**Samedi 9 janvier de 17h à 19h.**

### CONTACT

Tél. : 03 88 50 73 69 (aux heures d'ouverture)

✉: bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr



### LOCATION DES SALLES COMMUNALES

**les salles communales sont ouvertes à la location**

dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur le jour de la location et de la capacité d'accueil de la salle. **Se renseigner en mairie.**

## INFOS PRATIQUES - RAPPEL

⇒ Pour toute question relative au **ramassage des ordures** ménagères (ex : votre poubelle n'a pas été vidée) ou aux collectes sélectives (plastique, papier, ...), veuillez vous adresser directement au Select'om :

**Select'om**

**Tél : 03 88 47 92 20**

## ETAT CIVIL

### Grands anniversaires

- 85 ans : Mme Cécile HUCK, née EINHART, le 21 octobre
- 90 ans : Mme Anne Louise HAMANN, née SAND, le 28 novembre
- 95 ans : M. Ernest HAMANN, le 29 novembre

### Noces de Diamant (60 ans)

- M. et Mme Xavier et Monique MEYER, le 13 novembre

### Noces de Platine (70 ans)

- M. et Mme Ernest et Anne Louise HAMANN, le 22 décembre

### Naissance

- Lina, née le 12 décembre au foyer de M. et Mme Frédéric et Caroline EINHART

### Mariage

- M. Frédéric SCHWEITZER et Mme Tiffany BENDELLE, le 18 décembre

### Décès

- Mme Danielle VASSE, née OBERLE, le 7 novembre, à l'âge de 83 ans
- M. Antoine RICHERT, le 13 novembre, à l'âge de 86 ans
- M. Roger LAIN, le 18 novembre, âgé de 82 ans

### Nouveaux arrivants

- M. et Mme Enoal et Morgane CHARGÉ et leur fils Elio, le 3 juillet

## OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

**Patricia Rohlfshagen, secrétaire, vous accueille :**

- Lundi : 8h00 à 12h00
- Mardi : 8h00 à 12h00
- Mercredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
- Jeudi : 8h00 à 12h00
- Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
- Samedi : 9h00 à 11h00 : 1er et 3e du mois**

**Réception par M. le Maire ou l'un de ses adjoints uniquement sur rendez-vous.**

### Mairie de Rosenwiller

2, Place de l'Eglise  
67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66

Email : [secretariat@rosenwiller.com](mailto:secretariat@rosenwiller.com)

Notre site : [www.rosenwiller.com](http://www.rosenwiller.com)

